

Second Preparatory Conference to the 17th OSCE Economic and Environmental Forum

Tirana, 16-17 march 2009

Migration et Développement économique : L'expérience française

Nicole Martin de Portzamparc

**Counselor, International affairs and Mutually
supportive development service (SAIDS)**

Comment maximiser les effets positifs des migrations sur le développement économique des pays d'accueil comme des pays d'origine ?

Cette question est au cœur de la politique migratoire de la France qui y répond avec :

- 1- une proposition aux pays d'origine : des accords de gestion concertée des flux migratoires et du développement solidaire,
- 2- un nouveau concept: le développement solidaire qui englobe et dépasse le codéveloppement.

1- Les accords de gestion concertée des flux migratoires et de développement solidaire

Fondés sur l'approche globale, ils traitent à la fois migration légale, lutte contre l'immigration illégale et développement solidaire.

Les deux Etats décident de programmes en priorité pour :

- 1. Maîtriser ensemble les flux migratoires par l'apport :**
 - de réponses coordonnées aux besoins des deux économies,
 - de limites à la fuite ou au gaspillage des cerveaux,
 - de mesures conjointes prises contre l'immigration illégale
 - et d'un partage des responsabilités.
- 2. Rechercher des bénéfices mutuels en lançant des projets de développement solidaire :** création d'entreprises, formation, soutien aux actions des diasporas, échanges de jeunes professionnels....

2- Le développement solidaire

Une nouvelle approche du développement mise en œuvre en priorité dans le cadre des accords bilatéraux pour :

- conforter les programmes de migrations professionnelles, adoptés dans les accords, par des actions de coopération sectorielles (formation, santé...),
- soutenir :
 - le développement de régions de fortes migrations,
 - des projets de codéveloppement,
 - l'investissement productif et la création d'activités économiques par des migrants,
 - la mobilisation des diasporas (missions de chercheurs, enseignants, médecins, ingénieurs, techniciens, *etc.*)
 - l'amélioration des transferts de fonds des migrants,
 - et le soutien d'initiatives de jeunes.

Conclusion : Des constats encourageants

1- l'émergence de nouvelles dynamiques à la faveur du nouveau regard que les deux pays sont conduits à porter sur des fondamentaux de leurs économies :

- **Les marchés du travail,**
- **Les métiers en tension, les déséquilibres entre offre et demande et les qualifications de demain,**
- **les politiques de l'emploi et de la formation professionnelle**
- **les nouveaux métiers des agences des deux pays et les nouvelles formes de coopération inter-agences et inter-pays pour partager les responsabilités.**

Conclusion : Des constats encourageants

2- Le développement solidaire, en partant des profils migratoires des pays, ouvre des perspectives de coopération renouvelées.

3- Le Pacte européen sur l'immigration et l'asile, adopté en octobre 2008 par le Conseil européen, donne un élan pour créer des partenariats vecteurs de synergies entre les migrations et le développement.



Merci pour votre attention

Contacts:

**MIINDS – Service des affaires internationales et du développement solidaire – 101 rue de Grenelle
75323 Paris cedex**

**Tél.: 01 70 38 24 55 / fax: 01 70 38 24 88
<http://premier-ministre.gouv.fr/iminidco/>**

